

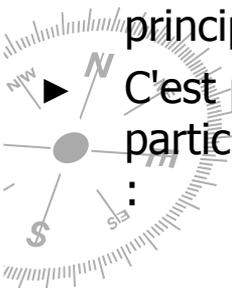
# Méthodologie de la recherche I

*Semaine 11*



## *Le corpus de l'étude*

- ▶ Le « corpus » désigne l'ensemble des documents (œuvres, peintures, statistiques, romans, nouvelles, essais, poèmes, etc.) sur lesquels portera l'étude.
- ▶ C'est le matériau de base et le support principal de la recherche.



- ▶ C'est pourquoi il faut prêter une attention particulière à plusieurs aspects du corpus

## ***Le choix du corpus***

- *est primordial parce qu'il permet de déterminer la nature et le cadre de l'étude.*
- *Ce choix est tributaire des objectifs fixés pour la recherche : monographie, étude comparée, étude historique, etc.*
- *Le choix du corpus doit respecter trois critères :*
  - ▶ *la pertinence (du corpus par rapport au sujet choisi),*
  - ▶ *la cohérence (entre les différents textes constitutifs du corpus) et*
  - ▶ *la consistance (taille du corpus et faisabilité de l'étude).*



## ***La constitution du corpus***

- ▶ *Pourquoi faire ?*
- ▶ *La disponibilité du corpus sous format électronique (sur disquette ou cédérom) ouvre des perspectives extraordinaires d'exploitation, inconnues jusqu'ici des chercheurs non habitués à l'outil informatique.*



- ▶ *Ainsi, un jeune chercheur sur Boris Vian peut envisager, une fois en possession des œuvres complètes de l'auteur sur un support électronique, de faire des opérations automatiques:*

- ▶ Recherche d'un mot clé ou d'un nom propre dans toutes les œuvres, avec indication de sa fréquence et sans passer par une relecture exhaustive de la totalité du corpus.
- ▶ Recherche rapide d'une phrase ou d'une expression particulière dans tous les textes susceptibles d'éclairer l'étude, avec indication du contexte.
- ▶ Possibilité d'effectuer une analyse linguistique fine et pointue en s'aidant d'outils spécialement dédiés à l'étude des corpus électroniques (tel que Tropes Zoom pour le français ou Wordsmith Tools pour l'anglais).
- ▶ Possibilité de comparer automatiquement différents textes d'un même auteur ou différentes versions d'un même texte.



## La problématique

- ▶ Toute recherche doit être fondée sur une problématique.
- ▶ En d'autres termes, il faut soumettre le sujet d'étude à un questionnement systématique de ses postulats et de ses implications.
- ▶ Une recherche menée sans problématisation ne serait qu'une suite d'affirmations péremptoires ou d'informations compilées au gré du hasard.



► **La problématique est la formulation d'une question centrale concernant ce qui pose problème dans le sujet traité.**

- Elle est construite autour d'hypothèses de recherche qui permettent de saisir les enjeux et la portée de la question pour le domaine concerné.

► La problématique dépend du sujet traité et de l'optique choisie pour le traiter.



- Chaque domaine d'étude possède un ensemble de problématiques récurrentes et quasiment incontournables dont le chercheur doit tenir compte lorsqu'il aborde un point particulier du domaine.

► La problématique doit apparaître clairement dans l'introduction du travail.

- Elle correspond à une reformulation interrogative de l'intitulé initial du sujet.
- Cette reformulation est généralement articulée autour de trois questions essentielles en heuristique académique :



- QUOI (définition de l'objet) ?
- COMMENT (explication du processus) ?
- POURQUOI (exposé de la finalité) ?

- ▶ La problématique doit être **centrale** par rapport au sujet,
  - c'est-à-dire qu'elle doit porter sur un mot / thème / concept essentiel du domaine traité.
  - Elle ne doit pas être « à côté » du sujet ni toucher un point secondaire par rapport au problème de fond qui sous-tend le titre du travail.



- ▶ En somme, la problématique doit
  - poser une question centrale par rapport au sujet choisi,
  - annoncer une idée directrice pour la suite du travail,
  - et esquisser une démarche démonstrative qui sera suivie tout au long de la rédaction.
  - Enfin, la problématique doit recevoir l'aval du directeur de recherche



## **Exemple d'annonce d'une problématique**

« L'un d'eux [des phénomènes] retient particulièrement l'attention, parce qu'il paraît caractériser cette époque [le haut Moyen Âge], je veux parler des tumultes de masse, de l'enchaînement des révoltes populaires, des agitations qui ont perturbé les couches inférieures de la société et qui, dans le cours du XIVe siècle, se propagèrent d'un bout à l'autre de l'Europe [...] A propos de mouvements d'une telle ampleur et qui se prolongèrent si longtemps, une première interrogation se lève. Ces commotions, les derniers temps du Moyen Âge sont-ils seuls à les avoir ressenties ? N'ont-elles pas déjà secoué le XIIIe, le XIIe siècle ? N'existait-il pas dès lors des tensions aussi violentes entre le peuple et ses maîtres, mais que les témoignages, insuffisamment sollicités peut-être, étouffent et dissimulent encore ? Et si l'on cherche à situer les pulsions qui provoquèrent ces troubles, si l'on regarde d'abord du côté de l'économie... ».

G. Duby, *Des sociétés médiévales*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 42-43 .

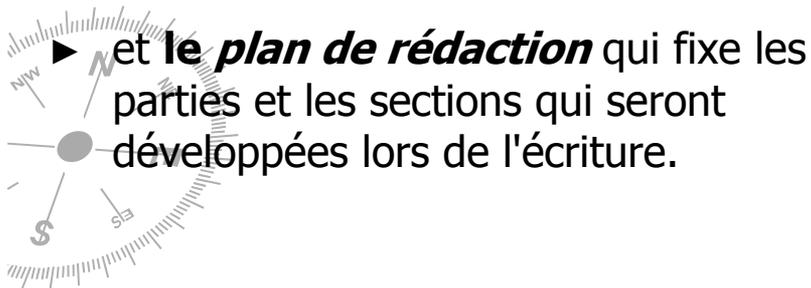
## ***Le plan***

► **Le plan constitue l'ensemble construit et raisonné des étapes qui seront suivies**, soit lors de la phase de recherche, soit lors de la phase de rédaction.

- Il doit faire l'objet d'une réflexion préalable et approfondie avant de s'engager dans la rédaction proprement dite.
- Il doit être enfin discuté et validé par le directeur de recherche qui en évalue la pertinence et la cohérence.

## L'étudiant chercheur doit élaborer deux types de plan :

- ▶ Le ***plan de travail*** qui vise à fixer les différentes étapes qui seront suivies lors de la phase de recherche et d'investigation



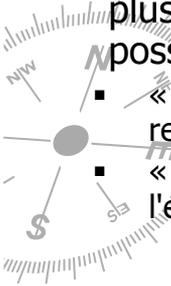
- ▶ Le **plan de TRAVAIL** concerne les outils, démarches, documents et enquêtes à réunir pour l'étude du sujet choisi, c'est-à-dire le matériau nécessaire à la recherche ;
- ▶ le **plan de RÉDACTION** concerne la structuration des éléments réunis en vue de leur mise par écrit dans le cadre d'un exposé cohérent et argumenté.



- ▶ Le **plan de travail** doit permettre d'énumérer l'ensemble des tâches à réaliser au cours de la phase préparatoire à la rédaction et décider de leur enchaînement logique afin que l'étudiant chercheur ne se rende pas compte *in fine* qu'il a « oublié » de faire une recherche ou une lecture cruciales pour son sujet.

- ▶ En fait, le plan de travail consiste à répondre le plus précisément et le plus exhaustivement possible aux questions suivantes :

- « De quoi ai-je besoin pour mener à bien ma recherche ? »
- « Que dois-je faire ou lire avant de m'engager dans l'écriture ? ».



- ▶ Le **plan de rédaction** doit proposer une suite logique de titres de développements à partir d'une idée directrice claire et suivant un axe d'analyse sans cesse rappelé. Ce plan doit être progressif, c'est-à-dire qu'il doit avancer par étapes des hypothèses et des réponses étayées par des exemples précis pour éclairer le sujet traité.



- ▶ Le *plan de rédaction* est généralement « ternaire », c'est-à-dire qu'il est construit en trois temps :
- ▶ 1) exposé et questionnement de ce qui existe sur le sujet ;
- ▶ 2) hypothèses de travail à partir de la recherche menée sur l'existant ;
- ▶ 3) construction d'un raisonnement visant la démonstration d'une thèse issue de l'analyse et étayée par des exemples commentés.



- ▶ ***Le plan définitif*** et détaillé de l'ouvrage doit figurer en fin de travail sous la rubrique « Table des matières » (voir cette fiche).
- ▶ La structure ternaire est souvent privilégiée dans les plans de rédaction pour les travaux de recherche en sciences humaines et sociales.
- ▶ Cela est dû au fait que le plan en trois parties permet



une approche dialectique du sujet, plus difficile à mettre en place avec les plans formés de deux ou quatre parties.

Mais ceux-ci ne sont pas bannis pour autant : en fait, tout dépend de la nature du sujet et des objectifs fixés pour la recherche (à discuter avec le directeur).

- ▶ La **structure ternaire** est souvent privilégiée dans les plans de rédaction pour les travaux de recherche en sciences humaines et sociales.
- ▶ Cela est dû au fait que le plan en trois parties permet
  - une approche dialectique du sujet,
  - plus difficile à mettre en place avec les plans formés de deux ou quatre parties.
- Mais ceux-ci ne sont pas bannis pour autant : en fait, tout dépend de la nature du sujet et des objectifs fixés pour la recherche (à discuter avec le directeur).



▶ **Un exemple de plan \***

Introduction : Publicité et traduction

1. *Première partie* : Traduction du discours publicitaire

- 1.1. Traduction des appellations et noms de marques
- 1.2. Traduction des slogans publicitaires
- 1.3. Traduction des rédactionnels ou textes publicitaires

2. *Deuxième partie* : Adaptation de l'image publicitaire

- 2.1. Le texte et l'image dans la traduction
- 2.2. La retouche des images publicitaires
- 2.3. L'adaptation des scènes publicitaires

3. *Troisième partie* : Traduction publicitaire et culture

- 3.1. Les transferts culturels par la traduction publicitaire
- 3.2. La médiation culturelle et la manipulation langagière
- 3.3. L'uniformisation de la culture publicitaire

Conclusion : La responsabilité éthique du traducteur

